



No de résolution
ou annotation



CONSEIL MUNICIPAL PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JANVIER 2022, À 19 H
TENU À HUIS CLOS PAR VIDÉO ZOOM

Le conseil de la Municipalité du village de Fort-Coulonge siège en séance extraordinaire ce 26 janvier. Sont présents à cette séance : Madame la Maire CHRISTINE FRANCOEUR, mesdames les conseillères DEBBIE LAPORTE, NATHALIE DENAULT, LISE A. ROMAIN et LUCIE BERTRAND, messieurs les conseillers GAËTAN GRAVELINE et PHILIPPE OUELLET.

Secrétaire d'assemblée: la directrice générale/Greffière-trésorière madame NAOMIE RIVET.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM
 - 1.1. Conseil à huis clos et diffusion de la séance
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
3. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 ET DU PLAN TRIENNAL 2022-2023 -2024
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2022
6. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL 2019-2020 -2021
7. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, madame la maire CHRISTINE FRANCOEUR souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de l'assemblée.

1.1 CONSEIL À HUIS CLOS ET DIFFUSION DE LA SÉANCE

2022-01-021

CONSIDÉRANT

le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT

les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 17 janvier 2022 ;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT

l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE

selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT

qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos par vidéoconférence.

Il est proposé par **DEBBIE LAPORTE**

Et résolu à l'unanimité

QUE

la présente séance du conseil sera tenue à huis clos ;

QUE

l'enregistrement de la séance sera rendu public, dès que possible, par la diffusion d'un enregistrement audio sur notre site web.

ADOPTÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-01-022

Il est proposé par **NATHALIE DENAULT**

Et résolu à l'unanimité

ATTENDU QUE

les membres du conseil municipal du Village de Fort-Coulouge renoncent à la lecture de l'ordre du jour.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE**

**3. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 ET DU PLAN
TRIENNAL 2022-2023-2024**

	Budget 2021	Budget 2022
Revenus		
Taxes	1 380 800 \$	1 569 020 \$
Paiements tenant lieu de taxes	58 800 \$	58 800 \$
Transferts	600 900 \$	563 200 \$
Services rendus	96 500 \$	116 500 \$
Imposition de droits	43 100 \$	16 000 \$
Amendes et pénalités	2 300 \$	1 000 \$
Revenus d'imlétiés	25 300 \$	20 600 \$
Autres revenus		2 000 \$
	2 207 700 \$	2 347 120 \$
Investissement		
Transferts	472 000 \$	737 400 \$
	472 000 \$	737 400 \$
Revenus	2 579 700 \$	3 084 520 \$
Charges		
Administration générale	380 100 \$	471 517 \$
Sécurité publique	135 100 \$	194 100 \$
Travaux publics	248 600 \$	594 792 \$
Hygiène du milieu	609 600 \$	1 177 898 \$
Santé et bien-être	119 200 \$	127 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	41 500 \$	80 313 \$
Loisirs et culture	87 700 \$	104 200 \$
Frais de financement	26 400 \$	21 500 \$
	1 648 200 \$	2 711 820 \$
Charges	1 648 200 \$	2 711 820 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	1 031 500 \$	372 700 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	1 031 500 \$	372 700 \$
Moins: revenus d'investissements	(472 000) \$	(737 400) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	559 500 \$	(364 700) \$
CONCILIATION A DES FINS FISCALES		
Immobilisations		
Amortissement	\$	469 600 \$
Financement		
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(86 600) \$	(130 000) \$
Moins: Remboursement de la dette à long terme des activités de fonctionnement	(86 600) \$	(130 000) \$
Affectations		
Moins: Activités d'investissement	(77 200) \$	(413 900) \$
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	43 300 \$	439 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté	\$	\$
Réserves financières et fonds réservés	\$	\$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	\$	\$
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	(33 900) \$	25 100 \$
	(120 500) \$	364 700 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	439 000 \$	\$



MUNICIPALITÉ DE FORT-COULONGE
PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION
2022-2023-2024

No de résolution
ou annotation

	2022 PRÉVU	2023 PRÉVU	2024 PRÉVU	Mode de financement prévu
ADMINISTRATION				
Équipement de bureau et ameublement	1 000 \$	4 000 \$		Charges de fonctionnement
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Sécurité civil				
Accès mobilité réajusté-ports de bureau			5 000 \$	Subvention
Incendie				
Équipement - Compresseur à air	40 000 \$	- \$	- \$	Charges de fonctionnement
Véhicule - Camion à feu	- \$	- \$	300 000 \$	Règlement d'emprunt
TRAVAUX PUBLICS				
Atelier municipal				
Construction d'un nouvel atelier et garage municipal (inclus plans)	- \$	100 000 \$	100 000 \$	Règlement d'emprunt-Subv./Charges de
Amélioration des rues				
Projet développement	230 000 \$			Surplus non affectés
Asphaltage				
Rue Principale	60 480 \$	- \$		Subvention TECQ/Charges de fonctionnement
Rue Dempsey	64 200 \$			Subvention TECQ/Charges de fonctionnement
Rue Albert	31 500 \$			Subvention TECQ/Charges de fonctionnement
Rue de la Reine	11 340 \$			Subvention TECQ/Charges de fonctionnement
Rue Aubrey	47 800 \$			Subvention TECQ/Charges de fonctionnement
Drains pluviaux				
Rue Garval		- \$		Surplus non affectés
Rue Bryson		- \$		Surplus non affectés
HYGIÈNE DU MILIEU				
Usine d'eau potable				
Usine eau potable - Membranes	42 000 \$			Surplus non affectés
Projet TECQ: Priorité 1: Bassin de sédimentation	440 000 \$			Subvention TECQ
Usine d'épuration				
Projet TECQ: Priorité 1: Mise à niveau électrique des stations de	15 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	Subvention TECQ/Charges de fonctionnement
Aqueducs et égouts				
Travaux de réhabilitation entre Neville et station de pompage	95 000 \$	- \$	- \$	Subvention TECQ
Matériaux résiduelles				
Achat d'un camion pour la collecte des matières résiduelles	- \$	- \$	200 000 \$	Règlement d'emprunt
AMÉNAGEMENT ET URBANISME				
Révision du plan et règlement de zonage	20 000 \$			Charges de fonctionnement
LOISIRS ET CULTURE				
DESCENTES DE BATEAUX ET				
Remplacement et réparation de quai et descentes de bateaux			60 000 \$	Surplus non affectés
TOTAL	1 098 320 \$	154 000 \$	715 000 \$	

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE



No de résolution
ou annotation

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2022

2022-01-023

Il est proposé par **PHILIPPE OUELLET**
Et résolu à l'unanimité

le conseil municipal adopte les prévisions
budgétaires 2022, telles que présentées.

ADOPTÉE

6. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL 2022-2023-2024

2022-01-024

Il est proposé par **GAÉTAN GRAVELINE**
Et résolu à l'unanimité

le conseil municipal adopte le plan
triennal 2022-2023-2024, tel que présenté

ADOPTÉE

7. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2022-01-025

Il est proposé par **LISA A. ROMAIN**
Et résolu à l'unanimité

l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare
la clôture de l'assemblée à 19 h 18

ADOPTÉE

Président

Secrétaire


CHRISTINE FRANCOEUR
Maire


NAOMIE RIVET
Directrice générale/Greffière-Trésorière

« Je, CHRISTINE FRANCOEUR, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

